



Mon garagiste a t'il le droit de me faire payer sont incompétence

Par **suen**, le **04/09/2008** à **13:00**

Bonjours j'ai un petit soucis avec ma voiture et des gros doute sur mon garagiste
Mon garagiste a t'il le droit de me faire payer sont incompétence, je m'explique :

Problème voyant anomalie pollution + esp/asr désactivé sur mon véhicule

12.08.08 -dépôt du véhicule au garage

-échange d'un capteur après accord du devis (225€)

20.08.08 -une nouvelle fois dépôt du véhicule au garage pour même panne

-échange de durite (sans facture je suis content)

22.08.08 -toujours la même panne appel téléphonique

04.09.08 -dépôt du véhicule au garage la on m'annonce échange du FAP 450€ + une facture impayé celle du 20.08.08 (65€)

puis je faire quelque chose, merci